

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2019

Procès-verbal

L'an deux mil dix-neuf, le quinze octobre, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Jacqueline BONATO, Dominique DINNE, Séverine GRANGE, Alain MAYET, Eric VALLIER

Excusés avec pouvoir : Franck BEAUME, Michel JAY

Interventions

- Comme en début de mandat, Christian François est revenu exercer une pression sur le Conseil municipal. Multipliant les menaces et les provocations, il se pose en chevalier blanc cherchant des motifs de conflits dans les méandres administratifs, pour porter plainte de manière futile et confuse. Cette pression est une gêne considérable pour maintenir un climat social normal dans le cadre du mandat. Les échanges de terrains entre privés et commune sont donc impossibles, comme indiqué à la précédente réunion du conseil municipal.
- Jean-Mathieu Verant, président de l'association « Les Archers du Mont Aiguille » demande un soutien pour l'organisation d'un concert au Percy le 16 novembre : demande de prêt de bancs et chaises. Demande à faire en fonction des disponibilités auprès des Skieurs du Mont Aiguille.

Délibérations

1. Tarifs 2020 location salle polyvalente et gîte mairie

M. le Maire propose au conseil municipal de procéder au vote des tarifs applicables en 2020, pour la location de la salle polyvalente et du gîte mairie.

SALLE POLYVALENTE / TARIFS 2020				
	Hébergeurs Chichilienne	Habitants/résidents Chichilienne	Associations (domicile <i>ou</i> activités à Chichilienne)	Autres clients
Week-end	200 € + 150 € caution*	380 € + 150 € caution*		400 € + 150 € caution*
Journée / Soirée	100 € + 150 € caution*	280 € + 150 € caution*	• 1 location gratuite/an + 150 € caution* • 150 € (<i>pour les locations suivantes</i>) + 150 € caution*	300 € + 150 € caution*
Semaine	700 € + 150 € caution*	1 000 € + 150 € caution*		1 300 € + 150 € caution*

* caution ménage, suivant l'état des lieux au moment de la restitution des clés

GÎTE 17 places / TARIFS 2020	
Hébergeurs Chichilienne	10 € / nuitée / personne +150 € caution*

Commentaire : La commune n'ayant pas les moyens de personnel pour gérer la location du gîte mairie, cette gestion est basculée vers les hébergeurs. Seule la salle polyvalente reste à la charge de la mairie.

Adoptée à l'unanimité

2. Convention de déneigement 2019/2020

M. le Maire propose au Conseil municipal que la Commune puisse effectuer le déneigement des personnes qui le souhaitent, sous réserve d'un accord de faisabilité de la Commune.

M. le Maire précise qu'une convention sera alors signée pour chaque personne concernée et que le forfait annuel de déneigement s'élèvera à **80 €.**

Le règlement s'effectuera à réception de la facture, au Trésor Public.

Après délibération, le Conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire et l'autorise à signer ce type de convention avec les particuliers.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Marianne du civisme

La commune de Chichilianne a été récompensée au congrès des Maires de l'Isère devant 900 élus, pour la forte participation (70 %) aux élections européennes du 26 mai 2019. De même que St Martin de la Cluze et St Guillaume. Bravo les électeurs !

2. Alpage de Charbonnier

Le groupement pastoral est relancé. Un berger sera présent l'année prochaine.

3. La fibre

Le nœud de raccordement des abonnés est réalisé au village. Les hameaux seront ultérieurement reliés par voie aérienne.

4. Affouage

Un retard important a été pris du fait des difficultés à trouver un bûcheron. L'attribution des lots sera faite en milieu de semaine 43.

5. Repas de fin d'année

35 inscriptions. Le repas sera servi au « Randonneur ».

9 inscrits à la 4^{ème} rencontre d'automne à Clelles.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu

Le Mardi 12 novembre 2019 à 20h30.

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat